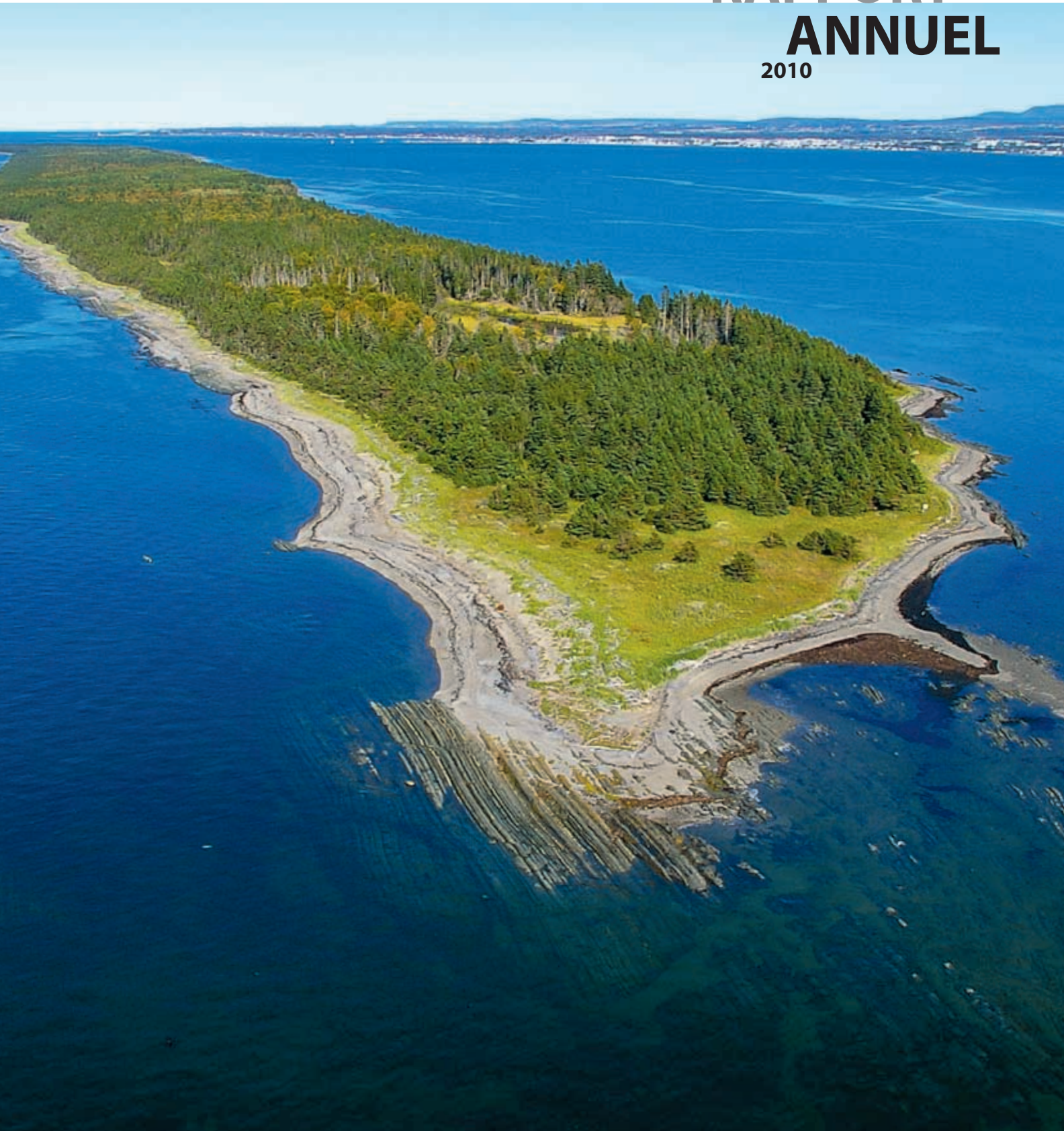


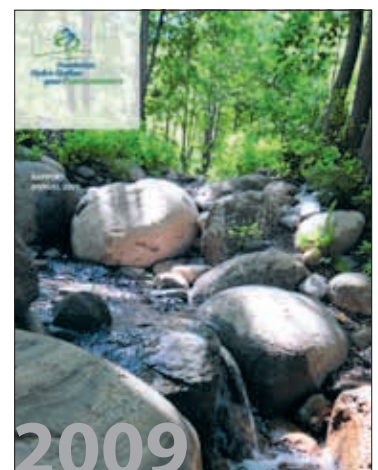
RAPPORT ANNUEL

2010



SOMMAIRE

- 1 Message de la direction
- 2 La Fondation
- 4 Bilan de notre action
- 10 Milieux terrestres et forestiers
- 14 Cours d'eau et lacs
- 18 Milieux humides
- 20 Sensibilisation et éducation
- 22 États financiers



« Depuis dix ans, la
Fondation contribue
à la préservation du
patrimoine écologique
du Québec pour les
générations actuelles
et futures. »

MESSAGE DE LA DIRECTION

Depuis dix ans, la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement travaille en étroite collaboration avec les organismes et les municipalités qui s'engagent dans des projets de conservation des milieux naturels. À travers leur action, la Fondation contribue à la préservation du patrimoine écologique du Québec pour les générations actuelles et futures.

Cette année, la Fondation a financé quinze projets qui ont pour but de préserver des milieux naturels d'intérêt patrimonial et d'encourager l'adoption de comportements responsables à l'égard de l'environnement. À titre d'exemple, mentionnons un projet de mise en valeur de la baie de Rimouski, un écosystème important pour les oiseaux migrateurs qui subit les impacts d'une fréquentation locale et touristique intense. Citons également un projet de restauration qui a pour but d'accélérer le rétablissement de la faune et de la flore dans le delta de la rivière Ha! Ha!, dévasté par le déluge du Saguenay en 1996.

Depuis sa création en 2001, la Fondation a accordé 9,7 millions de dollars à 160 projets d'une valeur totale d'environ 33 millions de dollars. Nous félicitons nos partenaires qui, par la réalisation de ces projets et leur détermination, ont préservé 14 500 hectares de milieux terrestres, forestiers et humides, en plus de 128 cours d'eau et lacs. Ils ont également soutenu la protection de près de 200 espèces en situation précaire tout en contribuant à la sensibilisation d'un vaste public à la nécessité de protéger la biodiversité.

En terminant, nous tenons à remercier les experts du comité consultatif qui ont participé à l'analyse des projets soumis à la Fondation ainsi que les membres du conseil d'administration pour leur engagement remarquable à l'égard de la protection de l'environnement. Nous saluons par ailleurs la contribution de Maria Vaccaro, de Raymond Champoux et de Maurice Richard, qui ont quitté le conseil cette année, et souhaitons la bienvenue à leurs successeurs, André Besner, Martin Doucet et Claude Grondin.

La présidente



Marie-José Nadeau

La directrice générale



Marie-Anne Sauvé

LA FONDATION

MISSION

La Fondation Hydro-Québec pour l'environnement est un organisme à but non lucratif qui a pour mission d'aider les collectivités québécoises à s'approprier leur environnement, à en jouir de façon responsable et à transmettre ce patrimoine naturel aux générations futures.

OBJECTIFS

La Fondation finance des projets concrets qui sont le fruit de partenariats locaux et qui servent l'intérêt de collectivités territoriales réparties dans toutes les régions du Québec. Tous les projets doivent viser les objectifs suivants :

- protéger, restaurer et mettre en valeur des milieux naturels ;
- éduquer ou sensibiliser des publics cibles relativement à des problématiques environnementales locales.

Ces objectifs vont de pair : un projet visant à protéger ou à restaurer un milieu naturel n'aura pas d'effet durable si les gens qui ont un impact sur ce milieu ne se sentent pas concernés ; de même, une action de sensibilisation ou d'éducation risque d'être sans effet si elle ne donne pas aux publics cibles les moyens d'agir concrètement sur leur milieu.

La sensibilisation à des problématiques environnementales d'ordre général n'entre pas dans la mission de la Fondation. Celle-ci appuie plutôt des projets qui peuvent avoir un effet positif direct sur des milieux naturels déterminés. Les projets éducatifs satisfont à ce critère lorsqu'ils visent à modifier le comportement de publics cibles clairement définis à l'égard des milieux naturels qu'ils fréquentent.

PRINCIPES

- Soutenir des initiatives locales qui traduisent la volonté des collectivités de prendre en charge leur environnement.
- Miser sur des projets rassembleurs qui bénéficient du soutien actif de plusieurs partenaires.
- Financer des actions qui produisent des effets positifs tangibles sur le plan environnemental et social.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Sont admissibles aux subventions de la Fondation, dans la limite des fonds alloués chaque année par Hydro-Québec :

- les organismes caritatifs ou sans but lucratif dûment enregistrés au Canada et pouvant démontrer que leur projet ne sert pas des fins personnelles ni lucratives, mais l'intérêt collectif ;
- les projets qui s'inscrivent dans la mission de la Fondation, contribuent à l'atteinte de ses objectifs et respectent ses principes.

RÉPARTITION DES CONTRIBUTIONS DE LA FONDATION (2001-2010)*

Basses-terres du Saint-Laurent	3 870 555 \$
Appalaches	2 148 013 \$
Estuaire et golfe du Saint-Laurent	1 778 521 \$
Laurentides centrales	854 301 \$
Laurentides méridionales	806 761 \$
Hautes-terres de Mistassini	98 481 \$
Basses-terres de l'Abitibi et de la baie James	85 550 \$
Plateau de la Basse-Côte-Nord	73 385 \$
Bassin de la baie d'Ungava	34 300 \$

* Selon le cadre écologique de référence du gouvernement du Québec.





Hibou des marais

« En dix ans, la Fondation a accordé 9,7 millions de dollars à 160 projets d'une valeur totale de 33 millions de dollars. »

En 2010, la Fondation a soutenu quinze projets conçus par des organismes sans but lucratif qui œuvrent concrètement pour la pérennité et la mise en valeur du patrimoine naturel québécois. Ces organismes contribuent à la protection d'espèces fragiles et à la préservation de leur habitat, tout en cherchant à sensibiliser les collectivités locales aux enjeux environnementaux particuliers à leur milieu de vie.

Depuis le début de ses activités en 2001, la Fondation a consacré 9,7 millions de dollars à 160 projets répartis dans toutes les régions administratives du Québec. La valeur globale de ces projets est estimée à 33 millions de dollars.

La Fondation privilégie les projets qui mettent l'accent sur la prise en charge des milieux naturels par les collectivités locales. Dans le tableau ci-après, les projets financés sont répartis entre quatre catégories, dont trois correspondent aux types de milieux naturels ciblés par la Fondation. La quatrième catégorie regroupe les initiatives qui relèvent principalement de l'éducation et de la sensibilisation à l'environnement.

BILAN DE NOTRE ACTION



Sentier du Littoral,
baie de Rimouski

Répartition des subventions par catégories

	Nombre de projets		Sommes allouées aux organismes partenaires (\$)	
	2010	Depuis 2001	2010	Depuis 2001
Milieux terrestres et forestiers	5	40	402 050	3 511 093
Cours d'eau et lacs	4	41	129 790	2 212 577
Milieux humides	3	43	165 300	2 734 333
Sensibilisation et éducation	3	36	259 800	1 291 864
Total	15	160	956 940	9 749 867

Protection, restauration et mise en valeur de milieux terrestres et forestiers

En 2010, la Fondation a financé cinq projets dans cette catégorie. Deux de ces projets concernent l'éradication de plantes exotiques envahissantes dans plusieurs boisés de la région montréalaise. Les trois autres visent essentiellement une meilleure gestion de la fréquentation des milieux naturels dans un souci d'équilibre entre accueil du public et conservation de la nature.

Protection, restauration et mise en valeur de cours d'eau et de lacs

Les quatre projets de cette catégorie sont axés sur la restauration de milieux dégradés et comportent un volet éducatif ou de sensibilisation ciblé sur la collectivité. Citons par exemple le projet de végétalisation des berges de la rivière Saint-Charles, un cours d'eau qui alimente 250 000 résidents de Québec en eau potable.

Protection, restauration et mise en valeur de milieux humides

Trois initiatives ont reçu l'appui de la Fondation dans cette catégorie. Mentionnons par exemple un projet de protection et de mise en valeur de la baie de Rimouski et de l'île Saint-Barnabé, qui table sur différents outils d'interprétation pour concilier l'accueil de dizaines de milliers de visiteurs avec la préservation d'habitats côtiers d'une grande richesse écologique.

Sensibilisation et éducation

Dans cette catégorie, la Fondation a soutenu trois projets qui misent sur différentes stratégies pour sensibiliser la population à des problématiques environnementales locales. En Estrie, par exemple, les visiteurs du nouveau Centre d'interprétation du marais de la Rivière aux Cerises pourront découvrir le rôle important et la richesse biologique de ce milieu humide grâce à une exposition permanente interactive originale.

Superficie des milieux terrestres et forestiers touchés par les projets des partenaires de la Fondation

Période	Superficie (ha)
2010	680
Total depuis 2001	7 270

Nombre de cours d'eau et de lacs touchés par les projets des partenaires de la Fondation

Période	Nombre de cours d'eau	Nombre de lacs	Nombre total de cours d'eau et de lacs
2010	4	–	4
Total depuis 2001	67	61	128

Superficie des milieux humides touchés par les projets des partenaires de la Fondation

Période	Superficie (ha)
2010	162
Total depuis 2001	7 358

Projets éducatifs

Période	Nombre de projets*	Projets axés sur des milieux terrestres ou forestiers	Projets axés sur des cours d'eau ou des lacs	Projets axés sur des milieux humides
2010	3	–	2	1
Total depuis 2001	36	12	18	19

* Un même projet peut porter sur plusieurs types de milieux.

Protection d'espèces menacées, vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées

En 1996, le gouvernement du Québec a adopté une stratégie et un plan d'action sur la biodiversité, confirmant ainsi son adhésion aux principes et aux objectifs de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique¹.

La Fondation participe au suivi de ce plan d'action en colligeant des données sur les espèces et les écosystèmes visés par les projets de ses partenaires.

En 2010, 14 espèces menacées ou vulnérables et 15 espèces susceptibles d'être ainsi désignées, selon la classification établie par la *Loi sur les espèces menacées ou vulnérables*², ont bénéficié d'interventions financées par la Fondation.

Depuis 2001, la Fondation a contribué à la protection de 60 des 106 espèces floristiques et fauniques qui ont été désignées menacées ou vulnérables en vertu de cette loi (en date du 1^{er} octobre 2010).

En outre, de 2003 à 2005, la Fondation a soutenu un projet visant à réintroduire le bar rayé dans le fleuve Saint-Laurent. La réintroduction de cette espèce disparue du Québec s'est faite à partir de populations de bars rayés du Nouveau-Brunswick.

Nombre d'espèces en situation précaire concernées par des projets financés par la Fondation depuis 2001*

Population disparue	1
Espèces désignées menacées ou vulnérables	60
Espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables	133

*Chaque espèce est comptée une seule fois, bien que certaines aient fait l'objet de plusieurs projets. Leur statut correspond à la désignation qui était en vigueur lorsque le projet les concernant a été accepté par la Fondation.

1. Adoptée en juin 1992 au Sommet de la Terre de Rio de Janeiro, la Convention sur la diversité biologique a été ratifiée en décembre 1993 par une trentaine de pays, auxquels plus de 160 autres se sont ajoutés depuis. Cette entente internationale accorde autant d'importance à l'utilisation durable des ressources qu'à la conservation au sens strict. Elle couvre l'ensemble du monde vivant et non pas seulement la flore et la faune sauvages.

2. Aux termes de la *Loi sur les espèces menacées ou vulnérables*, adoptée par le gouvernement du Québec en 1989, une espèce « menacée » est une espèce dont la disparition est appréhendée, tandis qu'une espèce « vulnérable » est une espèce dont la survie est précaire, mais dont la disparition n'est pas appréhendée.



Couple d'arlequins plongeurs



Tortue géographique



Noyer cendré



Carex folliculé

CONTRIBUTION DE LA FONDATION À LA PROTECTION D'ESPÈCES FLORISTIQUES ET FAUNIQUES EN 2010

Espèces menacées ou vulnérables

Espèces	Statut de l'espèce	Partenaires*
Plantes		
adiante du Canada (<i>Adiantum pedatum</i>)	v	5
asaret gingembre (<i>Asarum canadense</i>)	v	5
ginseng à cinq folioles (<i>Panax quinquefolius</i>)	m	5
matteuccie fougère-à-l'autruche (<i>Matteuccia struthiopteris</i>)	v	4
Oiseaux		
aigle royal (<i>Aquila chrysaetos</i>)	v	1
arlequin plongeur (<i>Histrionicus histrionicus</i>)	v	1
faucon pèlerin anatum (<i>Falco peregrinus anatum</i>)	v	1, 2, 5, 7
garrot d'Islande (<i>Bucephala islandica</i>)	v	1, 2, 7
grèbe esclavon (<i>Podiceps auritus</i>)	m	1, 7
pygargue à tête blanche (<i>Haliaeetus leucocephalus</i>)	v	1, 2, 7
ràle jaune (<i>Coturnicops noveboracensis</i>)	m	1
sterne caspienne (<i>Sterna caspia</i>)	m	1
Tortues		
tortue géographique (<i>Graptemys geographica</i>)	v	6
tortue-molle à épines (<i>Apalone spinifera</i>)	m	6

Nombre d'espèces: 14

- m Espèce menacée (disparition appréhendée)
v Espèce vulnérable (survie précaire, disparition non appréhendée)

Espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables

Espèces	Partenaires*
Plantes	
Carex folliculé (<i>Carex folliculata</i>)	3
drave dorée (<i>Draba aurea</i>)	2
micocoulier occidental (<i>Celtis occidentalis</i>)	4
noyer cendré (<i>Juglans cinerea</i>)	3, 4, 5
Poissons	
anguille d'Amérique (<i>Anguilla rostrata</i>)	7
Oiseaux	
bécasseau maubèche rufa (<i>Calidris canutus rufa</i>)	2
bruant de Nelson (<i>Ammodramus nelsoni</i>)	1, 2
engoulevent d'Amérique (<i>Chordeiles minor</i>)	1
hibou des marais (<i>Asio flammeus</i>)	1
martinet ramoneur (<i>Chaetura pelagica</i>)	2
océanite cul-blanc (<i>Oceanodroma leucorhoa</i>)	1
paruline du Canada (<i>Wilsonia canadensis</i>)	2
quiscale rouilleux (<i>Euphagus carolinus</i>)	1
Reptiles	
couleuvre à collier (<i>Diadophis punctatus</i>)	5
couleuvre tachetée (<i>Lampropeltis triangulum</i>)	5

Nombre d'espèces: 15

* Partenaires

- 1 Comité ZIP Côte-Nord du Golfe
- 2 Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire
- 3 Union québécoise de réhabilitation des oiseaux de proie (UQROP)
- 4 Comité Écologique du Grand Montréal (CEGM)
- 5 Ville de Sainte-Julie
- 6 Conservation de la nature Canada (CNC)
- 7 Musée du Fjord

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES PROJETS SOUTENUS PAR LA FONDATION EN 2010

MILIEUX TERRESTRES ET FORESTIERS

- 1 Restauration et valorisation de la biodiversité dans les milieux naturels de l'île de Montréal (phases 2 et 3)
- 2 Restauration et aménagement faunique du parc du Boisé-de-Saint-Sulpice
- 3 Protection et mise en valeur d'une partie du bois du Mont-Saint-Bruno
- 4 Protection et mise en valeur de la zone de conservation de la Forêt d'enseignement et de recherche Comeau
- 5 Protection et mise en valeur des milieux naturels de l'île d'Entrée

COURS D'EAU ET LACS

- 6 Restauration et mise en valeur de terrains riverains dans le bassin versant de la rivière Saint-Charles – Phase 1 : rivière Saint-Charles
- 7 Restauration et mise en valeur d'un site essentiel à la réhabilitation des oiseaux de proie
- 8 Restauration et mise en valeur de la rive est de l'estuaire de la rivière Godbout
- 9 Restauration d'habitats fauniques dans le ruisseau Xavier-Boivin

MILIEUX HUMIDES

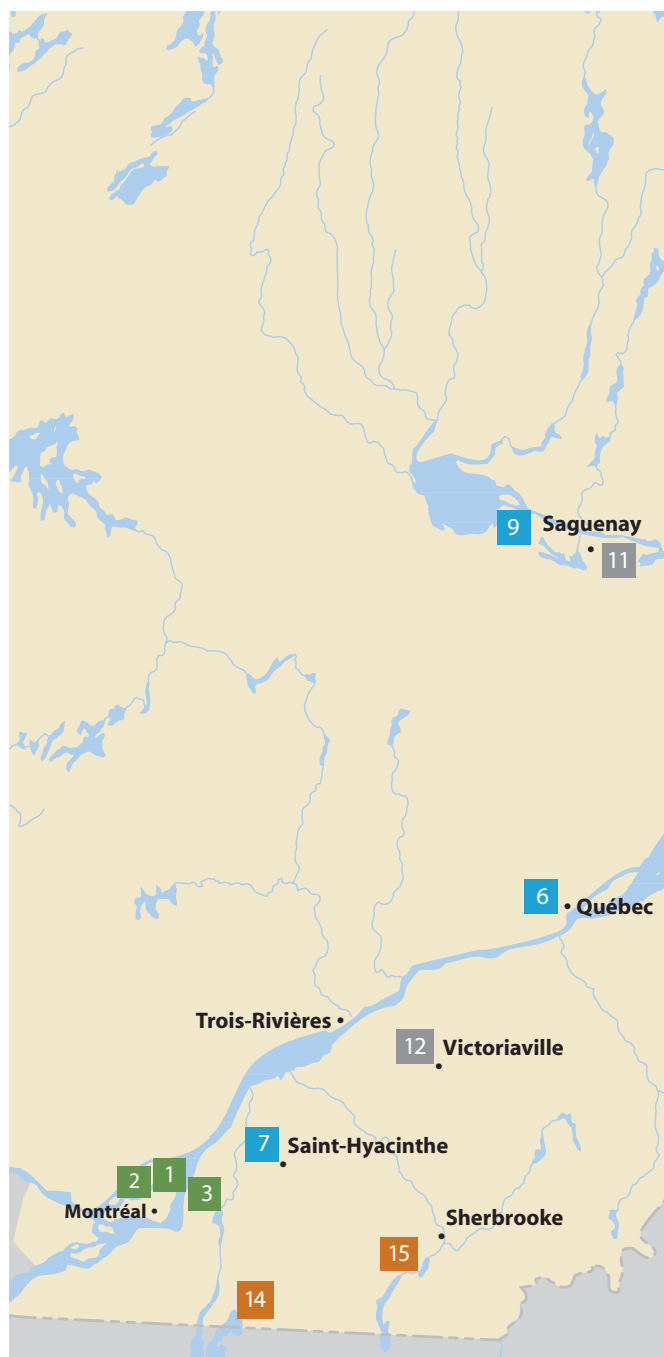
- 10 Protection et mise en valeur de la biodiversité des habitats côtiers de la baie de Rimouski
- 11 Restauration, protection et mise en valeur du delta de la rivière Ha! Ha!
- 12 Renaturalisation des berges et mise en valeur de l'étang Roger-Paquet

SENSIBILISATION ET ÉDUCATION

- 13 Sensibilisation des usagers de la zone importante pour la conservation des oiseaux (ZICO) de la baie des Sept Îles
- 14 Promotion de pratiques nautiques responsables auprès des usagers de la rivière aux Brochets et de la baie Missisquoi
- 15 Exposition permanente du Centre d'interprétation du marais de la Rivière aux Cerises



Boisé-de-Saint-Sulpice





Projet	Superficie (ha)	Promoteur	Coût total prévu (\$)	Contribution de la Fondation (\$)
Restauration et valorisation de la biodiversité dans les milieux naturels de l'île de Montréal (phases 2 et 3)	15	Ville de Montréal	583 700	200 000
Restauration et aménagement faunique du parc du Boisé-de-Saint-Sulpice	8,4	Comité Écologique du Grand Montréal	201 100	95 000
Protection et mise en valeur d'une partie du bois du Mont-Saint-Bruno	4,2	Ville de Sainte-Julie	912 900	43 000
Protection et mise en valeur de la zone de conservation de la Forêt d'enseignement et de recherche Comeau	248	Centre d'expérimentation et de développement en forêt boréale	61 400	49 900
Protection et mise en valeur des milieux naturels de l'île d'Entrée	397	Future Committee de L'île-d'Entrée	29 200	14 150
Total	680*		1 788 300	402 050

* Comprend des milieux terrestres et forestiers touchés par les projets classés dans la catégorie « Cours d'eau et lacs », soit des milieux riverains de la rivière Saint-Charles (1 ha), de la rivière Godbout (1,1 ha) et du ruisseau Xavier-Boivin (5,3 ha).



Plantation dans un milieu naturel de l'île de Montréal



« 7 270 hectares de milieux
terrestres et forestiers protégés
depuis 2001, dont 680 en 2010. »

MILIEUX
**TERRESTRES
ET FORESTIERS**



Bois du Mont-Saint-Bruno, Sainte-Julie

Le nerprun cathartique est un arbrisseau très envahissant qui a été introduit d'Europe pour ses propriétés décoratives. Particulièrement abondant dans le sud-ouest du Québec, il est considéré comme une menace sérieuse pour la biodiversité des milieux boisés de la région métropolitaine. En 2010, la Ville de Montréal, en partenariat avec différents ministères et organismes à vocation environnementale, a réalisé la deuxième phase d'un projet de **restauration et de valorisation de la biodiversité dans les milieux naturels de l'île** : 30 finissants du secondaire appartenant à diverses communautés culturelles ont coupé des centaines de milliers de tiges de nerprun dans l'écoterritoire du mont Royal, le parc-nature de l'Île-de-la-Visitation et le parc-nature du Bois-de-Liesse. Ils ont également éliminé les rejets de souche du nerprun dans les secteurs de ces boisés qui avaient été traités durant la première phase du projet (le fauchage doit être répété plusieurs années de suite pour épuiser les racines). Enfin, ils ont planté 1 375 végétaux indigènes (15 espèces d'arbres et d'arbustes) tout en apprenant à connaître le patrimoine naturel québécois. La troisième phase du projet est prévue pour l'été 2011.

Le **parc du Boisé-de-Saint-Sulpice** est un reliquat du domaine seigneurial des Sulpiciens, qui couvrait 104,6 hectares au début du 18^e siècle. Bien qu'il soit réduit à sept hectares aujourd'hui, ce milieu naturel représente toujours une halte migratoire importante pour de nombreux oiseaux. Le projet du Comité Écologique du Grand Montréal se décline sur plusieurs axes : réaménagement du réseau de sentiers et fermeture des sentiers sauvages, qui contribuent fortement au piétinement de la végétation et au morcellement du boisé ; installation de nichoirs et de mangeoires d'oiseaux ; éradication des espèces végétales envahissantes ; sensibilisation des résidents de l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville à l'importance écologiques du boisé. Ces actions s'inscrivent dans un projet plus vaste qui a pour but de protéger et de restaurer un écosystème rare en milieu urbain, et qui plus est d'une grande valeur écologique.



Le parc national du **Mont-Saint-Bruno** est le deuxième parc le plus fréquenté au Québec avec 750 000 visiteurs par année. Environ 30 000 personnes y accèdent via un bois adjacent à son flanc nord-est. Souhaitant créer une zone tampon autour du parc, la Ville de Sainte-Julie a fait l'acquisition d'une parcelle d'environ deux hectares dans ce bois, auxquels s'ajoutent deux hectares qu'elle a reçus à titre de don. La Ville prévoit baliser la propriété, fermer les sentiers sauvages et aménager un sentier pédestre pour offrir un accès sécurisé au parc. Elle aménagera en outre un parcours d'interprétation de 400 m afin de sensibiliser les visiteurs à l'importance d'un secteur boisé qui abrite des espèces végétales en situation précaire au Québec, dont le noyer cendré et l'adiante du Canada.

À une quinzaine de kilomètres de Baie-Comeau, la **Forêt d'enseignement et de recherche Comeau** abrite une flore très diversifiée au milieu de peuplements mixtes composés notamment de bouleau jaune, une espèce plutôt rare dans la région. Depuis quelques années, des dépôts sauvages de déchets et des coupes illégales entraînent la dégradation de cette forêt particulière. Pour contrer ces pratiques nuisibles, le Centre d'expérimentation et de développement en forêt boréale a décidé de favoriser et d'organiser la fréquentation du site. Son projet: restaurer un sentier pédestre et en aménager un nouveau, installer des panneaux d'accueil, d'interprétation et de signalisation, produire un dépliant promotionnel illustré d'une carte des sentiers. L'objectif: amener la population locale à découvrir l'attrait et la valeur écologique de la forêt Comeau pour l'inciter à en faire un usage responsable et à la protéger.

L'île d'Entrée est la seule île habitée de l'archipel madelinot qui ne soit pas reliée par voie terrestre au reste de l'archipel. Chaque année, elle accueille plus de 8 000 visiteurs venus admirer un panorama magnifique à partir de Big Hill, le plus haut sommet de l'archipel. Les falaises de grès qui caractérisent le paysage de l'île d'Entrée abritent de nombreux oiseaux marins, dont le guillemot à miroir, le macareux moine, le fou de Bassan et le petit pingouin. Le projet de protection et de mise en valeur du Future Committee de L'Île-d'Entrée prévoit plusieurs actions: balisage des sentiers pour canaliser la fréquentation, production d'un dépliant d'information et déploiement de onze panneaux d'interprétation pour sensibiliser les visiteurs à l'histoire et à la richesse écologique de l'île.



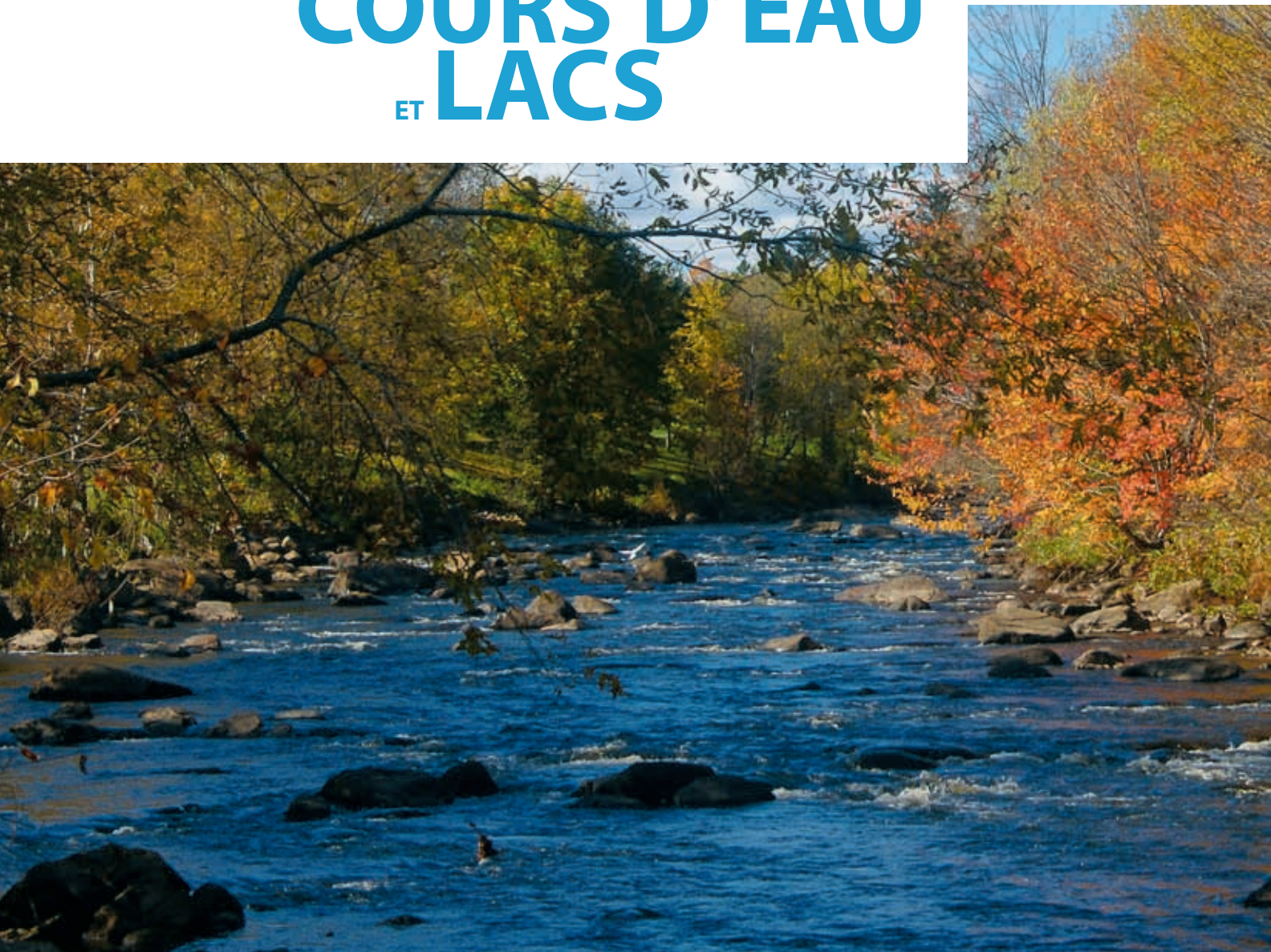
**Sentier de Big Hill,
île d'Entrée**



**Bouleau jaune,
forêt Comeau**

« Depuis sa création,
la Fondation a soutenu
41 projets visant des cours d'eau
et des lacs, dont 4 en 2010. »

COURS D'EAU ET LACS



Projet	Nombre de cours d'eau et lacs	Promoteur	Coût total prévu (\$)	Contribution de la Fondation (\$)
Restauration et mise en valeur de terrains riverains dans le bassin versant de la rivière Saint-Charles* – Phase 1 : rivière Saint-Charles	1 rivière	Association pour la protection de l'environnement du lac Saint-Charles et des Marais du Nord	155 200	24 990
Restauration et mise en valeur d'un site essentiel à la réhabilitation des oiseaux de proie	1 rivière	Union québécoise de réhabilitation des oiseaux de proie	81 200	45 000
Restauration et mise en valeur de la rive est de l'estuaire de la rivière Godbout*	1 rivière	Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire	54 400	24 800
Restauration d'habitats fauniques dans le ruisseau Xavier-Boivin*	1 ruisseau	Groupe Naïades (anciennement Comité ZIP Alma-Jonquière)	79 700	35 000
Total	4 cours d'eau		370 500	129 790

* Ces projets touchent également des milieux terrestres ou forestiers en bordure de la rivière Saint-Charles (1 ha), de la rivière Godbout (1,1 ha) et du ruisseau Xavier-Boivin (5,3 ha). La superficie de ces milieux est prise en compte dans la catégorie « Milieux terrestres et forestiers ».



Rivière Saint-Charles



Plantation modèle pour la restauration du ruisseau Xavier-Boivin.

La qualité de l'eau de la **rivière Saint-Charles** s'est considérablement améliorée au cours des dernières années grâce aux efforts déployés par de nombreuses organisations. Cependant, certains secteurs de la rivière présentent encore de sérieux problèmes d'érosion. Or, durant les pluies abondantes, les berges dégradées n'offrent pas de rempart efficace contre les eaux de ruissellement polluées par le lessivage des sols urbains. En 2010, l'Association pour la protection de l'environnement du lac Saint-Charles et des Marais du Nord (APEL) a lancé un projet pour restaurer les rives de la haute Saint-Charles le long de terrains appartenant à la Ville de Québec. Grâce notamment à la plantation de quelque 340 arbres, 3 800 arbustes et 1 200 plants, la bande riveraine pourra de nouveau jouer un rôle écologique et biologique essentiel, soit piéger et filtrer les sédiments charriés par les eaux de ruissellement, servir d'écran contre le rayonnement solaire et le vent, offrir des habitats propices pour la faune et la flore. L'APEL a également créé des outils de sensibilisation : des affiches pour signaler les zones de végétalisation et les rives fragiles, un dépliant sur les comportements qu'il faut adopter pour ne pas nuire au rétablissement des berges, etc. Ce projet contribuera à l'amélioration de la biodiversité et de la qualité de l'eau d'une rivière qui fournit de l'eau potable à 250 000 résidents de la ville de Québec.

Le centre d'interprétation *Chouette à voir!* de **l'Union québécoise de réhabilitation des oiseaux de proie** (UQROP) a une double vocation : réhabiliter des oiseaux de proie blessés et éduquer le public sur les différentes espèces de rapaces présentes au Québec. Accueillant des milliers de visiteurs chaque année, le centre *Chouette à voir!* s'étale sur une vingtaine d'hectares boisés et comprend neuf volières de réhabilitation et onze volières de présentation aménagées en milieu naturel. En août 2009, des pluies torrentielles ont provoqué l'affaissement des berges de la rivière Salvail à l'entrée du site. Pour corriger la situation, l'UQROP a nettoyé le lit de la rivière et corrigé le profil de la berge. Elle a également lancé un projet de « berge-école » qui se décline sur deux axes : d'une part, restaurer et stabiliser 180 mètres de bande riveraine; et d'autre part, utiliser cette initiative comme plateforme d'éducation et de sensibilisation sur les enjeux de la gestion des rives et les techniques de génie végétal. Les activités de formation s'adressent à différents publics – étudiants, personnel d'entreprises ou d'organismes, bénévoles.



L'estuaire de la rivière Godbout fait partie des vingt habitats littoraux d'intérêt de la rive nord du Saint-Laurent. À l'embouchure de cette rivière à saumon réputée, on trouve une plage très appréciée par les habitants de Godbout et par les touristes pour la baignade, la randonnée et le camping. Or, faute d'aménagements adéquats, ce milieu fragile subit les effets négatifs d'une fréquentation anarchique : piétinement de la végétation, présence de déchets, érosion de la berge. Pour contrer ces impacts, le Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire mise sur plusieurs actions : construction d'escaliers pour canaliser l'accès à la plage, plantation d'espèces indigènes dans les zones dénudées et sensibilisation du public à la richesse écologique de l'estuaire, qui abrite notamment de fortes concentrations de mammifères marins et d'oiseaux aquatiques.

Le **ruisseau Xavier-Boivin** prend sa source en territoire montagneux et présente une eau de bonne qualité dans sa partie supérieure. Cet important tributaire de la rivière des Aulnaies arrose le territoire de la municipalité d'Hébertville, au sud-ouest du lac Saint-Jean, et traverse un milieu agricole où les bandes riveraines sont fortement dégradées par l'érosion. L'apport de sédiments provenant de l'érosion affecte la qualité des habitats aquatiques dans le cours inférieur du ruisseau. Pour corriger la situation, le Groupe Naiades (anciennement Comité ZIP Alma-Jonquière) a aménagé des seuils et des frayères, stabilisé le lit du ruisseau et reboisé les rives. En parallèle, il a aidé une vingtaine d'entreprises agricoles à adopter des pratiques ou à faire des aménagements destinés à réduire leur impact sur le ruisseau. L'ensemble de ces actions créera des conditions propices à la reproduction et à l'alimentation de la faune qui fréquente le ruisseau et ses abords : oiseaux, poissons fourrage et mammifères semi-aquatiques.



**Canalisation de la fréquentation,
estuaire de la rivière Godbout**



MILIEUX HUMIDES

« La protection de dix espèces en situation précaire a été rendue possible grâce aux interventions soutenues par la Fondation dans les milieux humides en 2010. »



Baie de Rimouski



Plantation dans le delta de la rivière Ha! Ha!

Projet	Superficie (ha)	Promoteur	Coût total prévu (\$)	Contribution de la Fondation (\$)
Protection et mise en valeur de la biodiversité des habitats côtiers de la baie de Rimouski	20	Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire	68 400	48 400
Restauration, protection et mise en valeur du delta de la rivière Ha! Ha!	12	Musée du Fjord	232 900	99 400
Renaturalisation des berges et mise en valeur de l'étang Roger-Paquet	6	Ville de Victoriaville	53 200	17 500
Total	38		354 500	165 300

Protégé de l'action érosive du vent et des vagues par l'île Saint-Barnabé, le **littoral de la baie de Rimouski** est reconnu pour la diversité exceptionnelle de sa faune et de sa flore. La baie abrite notamment un marais salé, un herbier de zostère marine et plusieurs îles qui attirent une faune aviaire abondante (oiseaux nicheurs et oiseaux migrateurs). Toutefois, les visiteurs exercent une forte pression sur cet écosystème fragile. Pour gérer cette pression, le Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire a créé un parcours d'interprétation le long du sentier du Littoral et sur l'île Saint-Barnabé. Il a également produit un livret d'interprétation intitulé *À la découverte des habitats côtiers de Rimouski* qui décrit la biodiversité et la géodiversité du littoral. Le livret contient également des conseils pour la pratique responsable d'activités de plein air.

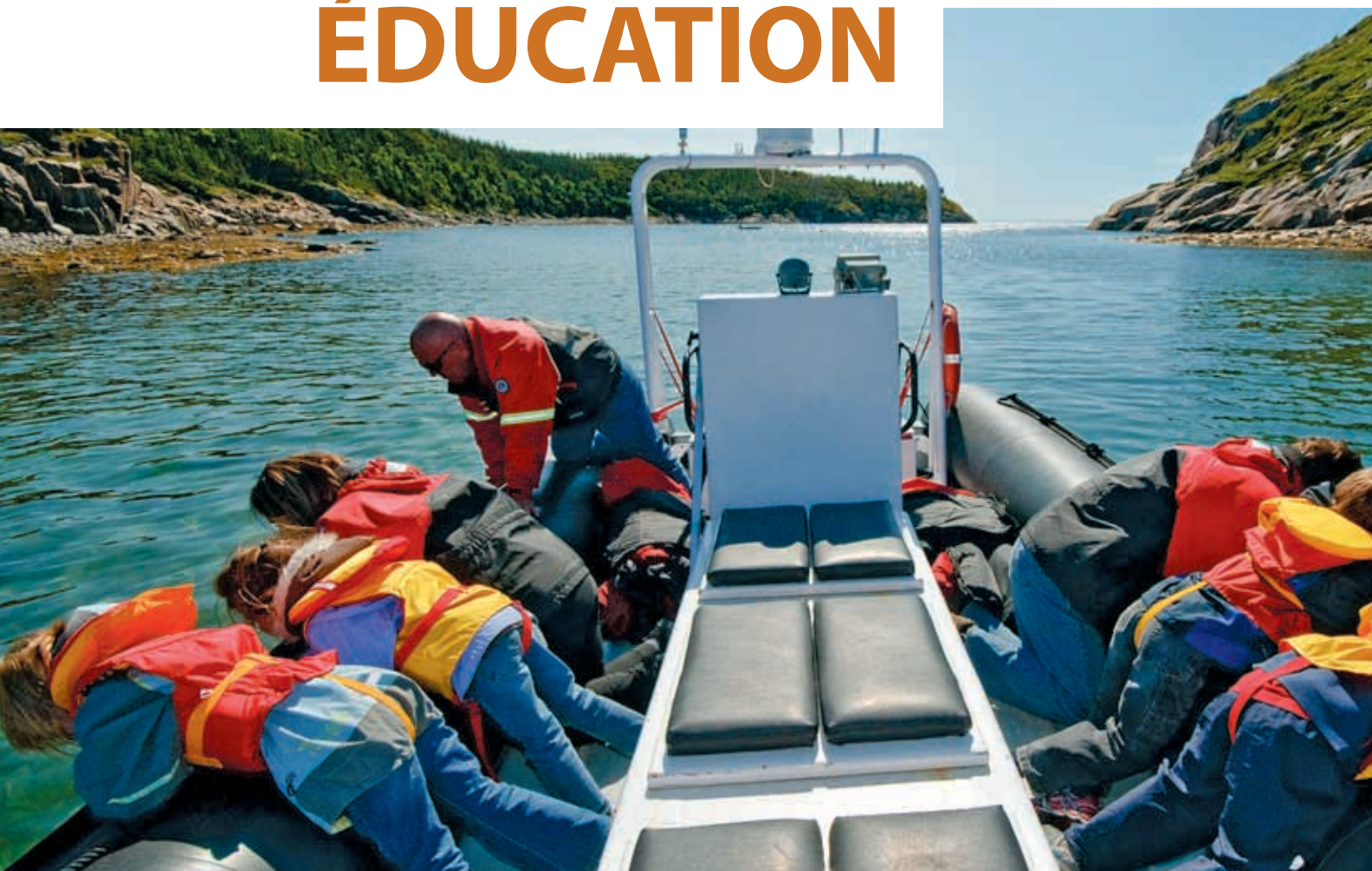
Le **delta de la rivière Ha! Ha!** est une aire de concentration d'oiseaux aquatiques reconnue par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune. Lors du déluge du Saguenay en 1996, la rupture de la digue du lac Ha! Ha! a entraîné l'écoulement d'une grande quantité de boue, de gravier et de débris dans la baie des Ha! Ha! La flore aquatique a été recouverte d'une couche de sédiments qui atteignait 75 cm d'épaisseur par endroits, et les poissons ont quitté la zone sinistrée. Bien que la nature reprenne ses droits plus rapidement que prévu, le Musée du Fjord, avec l'aide du Comité ZIP Saguenay et de partenaires locaux, a lancé un projet de végétalisation des berges de la baie en vue de tripler la superficie du milieu humide compris entre les zones de marée haute et de marée basse. La plantation d'arbustes et d'arbres sur un hectare à la limite des zones de haute marée permettra aussi d'améliorer la capacité de l'écosystème à se régénérer, ce qui aura un impact positif sur l'ensemble du delta. Parallèlement, le Musée du Fjord a créé un circuit d'interprétation de la batture et organisé des activités éducatives et des visites guidées afin de sensibiliser le public à la richesse du delta et l'inciter à s'en faire le gardien.

Dans le cadre d'un projet de la Ville de Victoriaville, une berge-modèle a été aménagée à **l'étang Roger-Paquet**, au cœur du parc Terre-des-Jeunes, pour la démonstration de techniques de végétalisation. La municipalité a également installé des nichoirs à canards et construit une passerelle d'observation munie d'une dizaine de panneaux d'interprétation. L'objectif: sensibiliser les nombreux visiteurs du parc au rôle des milieux humides en zone urbaine et leur expliquer comment protéger les milieux riverains de la rivière Nicolet. Le projet de la municipalité comprenait également une journée de sensibilisation, des ateliers de plantation ainsi qu'une campagne de communication sur les nouveaux aménagements.

Projet	Promoteur	Coût total prévu (\$)	Contribution de la Fondation (\$)
Sensibilisation des usagers de la zone importante pour la conservation des oiseaux (ZICO) de la baie des Sept Îles	Comité ZIP Côte-Nord du Golfe	32 200	14 500
Promotion de pratiques nautiques responsables auprès des usagers de la rivière aux Brochets et de la baie Missisquoi	Conservation de la nature Canada	27 500	20 300
Exposition permanente du Centre d'interprétation du marais de la Rivière aux Cerises	Les Amis du marais de la Rivière aux Cerises	475 600	225 000
Total		535 300	259 800

« Depuis dix ans, 36 projets de sensibilisation et d'éducation ont été réalisés grâce à l'appui financier de la Fondation. »

SENSIBILISATION ET ÉDUCATION



La **baie des Sept Îles** est classée « zone importante pour la conservation des oiseaux » (ZICO) et fait partie à ce titre d'un réseau international qui regroupe plus de 10 000 sites, dont 92 au Québec. La baie des Sept Îles a obtenu ce statut parce qu'elle abrite plus de 1 % de la population mondiale de petits pingouins, de goélands marins et de goélands argentés. Elle est également fréquentée par le faucon pèlerin, le garrot d'Islande et le hibou des marais, trois espèces en situation précaire au Québec. Le Comité ZIP Côte-Nord du Golfe a produit un guide intitulé *ZICO de la baie des Sept Îles: Conseils pratiques pour utilisateurs z'ailés* avec la collaboration d'ornithologues-photographes et d'utilisateurs du milieu. Cet ouvrage est le fer de lance d'une campagne de sensibilisation et de mise en valeur ciblée sur les nombreux publics qui fréquentent le territoire de la ZICO (y compris l'archipel des Sept Îles et la plaine Checkley): kayakistes, conducteurs de véhicules hors route, croisiéristes, plaisanciers, randonneurs, cyclistes, pilotes d'aéronefs, paramotoristes et chasseurs. L'objectif: amener les utilisateurs à découvrir les espèces patrimoniales présentes dans la ZICO, les sensibiliser à la nécessité de protéger les habitats de la baie des Sept Îles et leur donner des conseils pour une pratique responsable de leurs loisirs et activités.

La **rivière aux Brochets**, un affluent du lac Champlain, compte parmi les derniers habitats de la tortue-molle à épines au Québec. Elle est également fréquentée par la tortue géographique. Les deux espèces sont désignées menacée et vulnérable, respectivement. En 2003, Conservation de la nature Canada, en collaboration avec d'autres organisations, a amorcé un programme de suivi et d'entretien des sites de ponte des tortues dans le secteur du lac Champlain. Il est apparu, toutefois, que la protection des sites de ponte ne suffirait pas à assurer la survie des deux espèces. En effet, bon nombre de tortues sont blessées ou tuées par des embarcations à moteur avant même d'atteindre l'âge de reproduction. Conservation de la nature prévoit déployer une vingtaine de bouées dans la rivière aux Brochets pour inciter les plaisanciers à réduire leur vitesse dans les zones fréquentées par les tortues. Des consignes de prudence seront également affichées en amont et en aval de quatre secteurs sensibles de la rivière. Conservation de la nature mise également sur la publication de communiqués, l'organisation de rencontres d'information et l'installation d'affiches sur le site de trois rampes de mise à l'eau pour sensibiliser les usagers à cet enjeu important pour la biodiversité.

Depuis 1997, l'association Les Amis du marais de la Rivière aux Cerises (LAMRAC) déploie des efforts remarquables pour protéger le marais éponyme. Véritable rein du lac Memphrémagog, le **marais de la Rivière aux Cerises** filtre et purifie les eaux régionales. Dans le droit-fil d'un plan d'aménagement mis en œuvre en 1998, LAMRAC a entrepris la construction d'un centre d'interprétation pour mieux remplir sa mission éducative et accueillir les quelque 120 000 personnes qui visitent le site chaque année. En plus d'activités éducatives variées, ce centre d'interprétation proposera une exposition permanente qui permettra aux visiteurs de découvrir l'histoire, les habitats, la faune, la flore et le rôle écologique fondamental du marais. LAMRAC fait aussi le pari qu'en comprenant la fragilité de ce milieu humide face à des pressions comme la promotion immobilière ou la prolifération du roseau commun exotique, le public sera mieux à même de contribuer à sa conservation.



Activité d'observation dans la baie des Sept Îles



Marais de la Rivière aux Cerises

ÉTATS FINANCIERS

RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

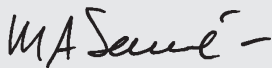
Les états financiers de la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement ainsi que l'ensemble des renseignements contenus dans le présent rapport sont la responsabilité de la direction générale et sont approuvés par le conseil d'administration. Cette responsabilité comprend le choix de conventions comptables appropriées qui respectent les principes comptables généralement reconnus au Canada.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction générale maintient un système de contrôle conçu pour fournir une assurance raisonnable quant à la protection des biens, à la comptabilisation des opérations ainsi qu'à la production d'états financiers fiables.

La Fondation Hydro-Québec pour l'environnement reconnaît sa responsabilité dans la gestion de ses affaires, en conformité avec les statuts qui la régissent.

Les auditeurs KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. ont procédé à l'audit des états financiers de la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement conformément aux normes canadiennes d'audit. Le rapport des auditeurs indépendants expose la nature et l'étendue de cet audit et exprime leur opinion.

La directrice générale,



Marie-Anne Sauvé
Montréal, le 23 mars 2011

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux administrateurs

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2010, l'état des résultats et l'état de l'évolution des actifs nets de l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de notre audit sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement au 31 décembre 2010, ainsi que des résultats de son exploitation pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

*KPMG A. H. L. / S. E. N. C. R. L.**

Comptables agréés
Montréal, Canada
Le 23 mars 2011

* CA auditeur permis n° 6992

BILAN

31 décembre 2010, avec chiffres correspondants de 2009

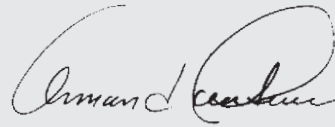
En dollars canadiens	2010	2009
Actif		
Encaisse	2 096 877	2 947 214
Intérêts à recevoir	1 992	510
Contributions à recevoir d'Hydro-Québec	38 440	33 417
	2 137 309	2 981 141
Passif		
Comptes créditeurs	68 142	218 074
Actifs nets		
Affectés aux projets environnementaux	1 723 247	1 817 843
Non affectés	345 920	945 224
	2 069 167	2 763 067
	2 137 309	2 981 141

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil,



Marie-José Nadeau
Présidente



Armand Couture
Administrateur

ÉTAT DES RÉSULTATS

Exercice terminé le 31 décembre 2010, avec chiffres correspondants de 2009

En dollars canadiens	2010	2009
Produits		
Hydro-Québec – Apports provenant (note 3):		
Des divisions	350 000	350 000
D'un fonds réservé	82 002	168 591
Revenus d'intérêts	12 619	13 871
	444 621	532 462
Charges		
Projets environnementaux (note 2):		
Approuvés au cours de l'exercice	246 016	238 625
Approuvés au cours d'exercices précédents	805 520	844 634
	1 051 536	1 083 259
Frais généraux d'administration et frais de gestion de projets	86 985	119 103
	1 138 521	1 202 362
Excédent (des charges sur les produits)	(693 900)	(669 900)

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

Exercice terminé le 31 décembre 2010, avec chiffres correspondants de 2009

En dollars canadiens	2010		2009
	Affectés aux projets environnementaux ⁽¹⁾	Non affectés	Total
Actifs nets au début de l'exercice	1 817 843	945 224	2 763 067
Excédent (des charges sur les produits)			
des produits sur les charges	(805 520)	111 620	(693 900)
Affectations d'origine interne liées aux projets approuvés en 2010 (note 2)	710 924	(710 924)	–
Actifs nets à la fin de l'exercice	1 723 247	345 920	2 069 167

(1) Au 31 décembre, les actifs nets affectés aux projets environnementaux se détaillent ainsi:

En dollars canadiens	2010	2009
Surplus affectés aux projets:		
Approuvés au cours de l'exercice	710 924	782 025
Approuvés au cours d'exercices précédents	1 012 323	1 035 818
	1 723 247	1 817 843

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Exercice terminé le 31 décembre 2010

La Fondation Hydro-Québec pour l'environnement (la « Fondation ») a été constituée le 19 janvier 2001 en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* du Québec et elle a commencé à exercer ses activités à cette date. Elle a pour but de contribuer à la protection à long terme et à l'amélioration de l'environnement, d'appuyer et de promouvoir la conservation, la restauration et la mise en valeur de la faune, de la flore et des habitats naturels, et de soutenir les besoins locaux en matière de prise en charge de l'environnement. Son conseil d'administration est formé de six gestionnaires d'Hydro-Québec et de quatre membres externes. La Fondation est un organisme sans but lucratif exempt d'impôts au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

1. Principales conventions comptables

Ces états financiers de la Fondation ont été préparés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

a) Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers selon les principes comptables généralement reconnus du Canada requiert l'utilisation de certaines estimations ayant une incidence sur les actifs et les passifs inscrits aux états financiers, ainsi que sur les postes de produits et de charges pour les exercices présentés. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

b) Constatation des produits

La Fondation applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception du montant est raisonnablement assurée. Les apports affectés sont constatés à titre de produits au cours de l'exercice où les charges connexes sont engagées. Les produits d'un fonds réservé proviennent des intérêts d'un solde de fonds constitué par Hydro-Québec d'un montant de 10 000 000 \$.

c) Constatation des charges

Les charges relatives aux projets environnementaux sont comptabilisées lorsque les dépenses ont été encourues par les organismes et approuvées par la Fondation.

2. Affectations grevant les actifs nets

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration de la Fondation a approuvé un soutien financier pour 15 projets environnementaux (19 en 2009, 20 en 2008, 15 en 2007, 22 en 2006, 20 en 2005, 15 en 2004, 10 en 2003, 10 en 2002 et 14 en 2001) pour un engagement total de 956 940 \$, dont 246 016 \$ ont été dépensés au cours de l'exercice. Le solde de 710 924 \$ a fait l'objet d'affectations d'origine interne afin de réserver une partie des surplus non affectés d'un montant correspondant aux demandes de remboursement à venir des projets environnementaux approuvés. La Fondation ne peut utiliser ce montant à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

Au cours de l'exercice, un montant total de nil (52 672 \$ en 2009 pour des projets de 2001, 2005, 2006 et 2007) a été transféré de l'actif net affecté aux projets environnementaux à l'actif net non affecté relativement à certaines dépenses qui ont été moindres que prévus et des budgets qui ont été suspendus.

	Engagement total	Dépenses de l'année	Dépenses des années antérieures	Affectations d'origine interne
En dollars canadiens				
Milieus terrestres et forestiers	402 050	28 709	–	373 341
Cours d'eau et lacs	129 790	61 545	–	68 245
Milieus humides	165 300	54 512	–	110 788
Sensibilisation et éducation	259 800	101 250	–	158 550
Total - 2010	956 940	246 016	–	710 924
Total - 2009	1 020 650	432 260	238 625	349 765
Total - 2008	1 301 550	235 921	690 596	375 033
Total - 2007	1 448 235	102 055	1 169 554	176 626
Total - 2006	1 006 573	22 580	873 094	110 899
Total - 2005	854 096	12 704	841 392	–
Total - 2004	669 625	–	669 625	–
Total - 2003	1 318 838	–	1 318 838	–
Total - 2002	804 850	–	804 850	–
Total - 2001	368 510	–	368 510	–
Total 2001 à 2010	9 749 867	1 051 536	6 975 084	1 723 247

3. Opérations entre apparentés

Au cours de l'exercice, la Fondation a reçu des apports provenant d'Hydro-Québec totalisant 432 002 \$ (518 591 \$ en 2009), dont un montant de 82 002 \$ (168 591 \$ en 2009) qui est généré par des fonds qu'Hydro-Québec a réservés pour la Fondation et dont les revenus d'intérêts lui sont destinés annuellement, et des apports provenant d'Hydro-Québec TransÉnergie, d'Hydro-Québec Distribution et de la direction principale – Environnement et affaires corporatives d'Hydro-Québec d'un montant de 350 000 \$ (350 000 \$ en 2009 provenant d'Hydro-Québec Production, d'Hydro-Québec TransÉnergie, d'Hydro-Québec Distribution et de la direction principale – Environnement et affaires corporatives d'Hydro-Québec). De plus, la Fondation a engagé des dépenses totalisant 65 448 \$ (95 945 \$ en 2009) auprès d'Hydro-Québec. Ces services rendus par différentes unités administratives d'Hydro-Québec pour le bénéfice de la Fondation sont facturés sur la base des coûts réels, et ce, en vertu d'ententes conclues entre la Fondation et les différentes unités administratives d'Hydro-Québec.

4. État des flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie n'a pas été préparé, car il ne contiendrait aucun renseignement supplémentaire pertinent.

5. Données comparatives

Certaines données de l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation de l'exercice courant.

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2010

Marie-José Nadeau

Présidente de la Fondation
Vice-présidente exécutive –
Affaires corporatives
et secrétaire générale
Hydro-Québec

Stella Leney

Secrétaire du conseil de la Fondation
Directrice principale – Environnement
et affaires corporatives
Hydro-Québec

André Besner

Chef – Environnement et
développement durable
Hydro-Québec

Armand Couture

Président – Société Bédelmar ltée
Président du conseil d'administration
Institut national de la recherche
scientifique (INRS)

Martin Doucet

Directeur régional – Manicouagan
et directeur – Production
Hydro-Québec Production

Francine Émond

Administratrice

Claude Grondin

Directeur – Initiatives fauniques
Fondation de la faune du Québec

Louise Pelletier

Directrice principale – Projets de
développement et production nucléaire, p.i.
Hydro-Québec Production

Patrick Plante

Président
Initium

Agathe Simard

Directrice régionale – Richelieu
et directrice – Réseau de distribution
Hydro-Québec Distribution

Pour obtenir des renseignements détaillés sur la mission, les priorités et le fonctionnement de la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement ou sur les projets qu'elle soutient, prière de consulter son site Web : www.hydroquebec.com/fondation-environnement.

www.hydroquebec.com/fondation-environnement

